

# initiatives régionales



20 et 27 Juin 2021

Travailleuses et travailleurs,  
tous concerné-e-s.

*«Votons pour une liste de candidat-e-s  
porteuse d'un monde meilleur !»*



## Edito

Les 20 et 27 juin prochain se tiendront les élections régionales.

Indépendante de tout parti politique, la CGT n'est pour autant pas indifférente aux politiques menées.

Notre organisation porte des revendications pour la réponse aux besoins de l'ensemble de la population normande qui peuvent se transcrire dans les politiques **publiques portant sur l'aménagement du territoire avec l'attachement au principe d'égalité de traitement.**

C'est en ce sens que le Comité Régional CGT de Normandie appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs à se saisir des élections régionales, temps fort démocratique, pour exiger en complément de nos luttes, par les urnes, le progrès social

## Un conseil régional c'est quoi ?

Le conseil régional est l'assemblée délibérante d'une région administrative. Les élus le sont pour 6 ans. Il gère les politiques publiques régionales.

Les principales compétences du conseil régional sont :

◇ Le développement économique: renforcé par La loi NOTRe d'août 2015, les régions disposent désormais d'une compétence exclusive en matière d'aides aux entreprises : soutien, y compris financier, à l'innovation, à l'internationalisation.

- ◇ Elles peuvent disposer d'une délégation de compétences de l'État en matière d'emploi
- ◇ La gestion des fonds structurels européens.
- ◇ L'organisation des TER ; également chef de file de l'intermodalité avec les intercommunalités chargées du transport urbain et scolaire (depuis la loi du 27 janvier dite MAPTAM)
- ◇ Les lycées : construction, entretien, gestion des services de restauration, d'internat, de maintenance informatique et subventions de fonctionnement, la gestion du personnel TOS, la formation professionnelle, l'apprentissage et l'orientation (hors orientation scolaire et universitaire du ressort de l'État) : élaboration de la politique et de la carte des formations professionnelles et gestion des lycées professionnels, achat des formations pour les demandeurs d'emplois, bourses aux formations sociales et paramédicales, apprentissage ;
- ◇ L'environnement et la transition énergétique : la région est chef de file en matière de biodiversité, de qualité de l'air, de climat et d'énergie
- ◇ Les équipements structurants : certains ports, aéroports et voies navigables.
- ◇ L'aménagement du territoire : élaboration du contrat de projet Etat/région et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ; schémas inter-régionaux de littoral et de massif,
- ◇ La culture, sport, logement, politique de la ville : les Régions interviennent au titre de leurs politiques, plus ou moins volontaristes selon les cas et les époques.

## Lutte contre les idées d'extrême-droite

### No pasarán



La période actuelle est très anxiogène et la gestion calamiteuse de la crise sanitaire du gouvernement favorisent le développement des idées conspirationnistes et des théories du complot.

Celles-ci sont un nouveau poison dans une société française et européenne soumises à la loi du marché et à l'austérité depuis bien trop longtemps.

De plus le racisme et la xénophobie progressent dans de nombreux cercles, sur les réseaux sociaux ou chaînes d'information continues.

Tout cela fait la place belle aux idées d'extrême-droite. Pourtant, le programme politique de l'extrême-droite serait cauchemardesque avec comme dangers réels : des politiques d'austérité au service du capital, une accentuation de la casse du droit du travail, une société encore plus autoritaire, une Constitution dans laquelle serait gravée la préférence nationale et les conséquences qui y seraient associées, un retour en arrière massif des droits acquis par et pour les femmes et personnes LGBT, une destruction programmée des syndicats, une répression sans précédent des migrants et sans papiers.

Parce que la CGT est pour une société basée sur l'émancipation des travailleurs, l'égalité des droits et la conquête de nouveaux, la justice sociale et la solidarité entre tous les travailleurs y compris les précaires et les privés d'emploi, elle ne peut rester neutre, laisser faire et voir le poison de la division, du repli, de la haine et du racisme se développer au cœur du salariat. C'est pour cela que la CGT appelle à participer aux manifestations le 12 juin.

## L'organisation territoriale de l'Etat, Le projet de loi 4D

### Danger pour les services publics et la démocratie

Dans la continuité des réformes précédentes, le Président de la République et son gouvernement entendent réorganiser l'action publique et le rôle de l'Etat pour toujours plus de libertés et moins de contraintes et ainsi répondre aux exigences du Capital.

Ce texte s'inscrit dans la durée et dans une logique très structurée, pour modifier la nature de l'Etat et de son action au profit d'un niveau local voulu plus léger, plus « agile », plus flexible dans les régions, les départements, les métropoles et communautés de communes quelles que soient leur forme.

Il s'agit bien ainsi de poursuivre et d'amplifier les logiques néolibérales mises en œuvre sur tout ce qui concerne l'économie dans toutes ses dimensions, mais aussi les services publics, l'éducation et la formation, la santé, l'énergie, les transports, l'environnement, en les soumettant aux seules lois du marché.

La question de la différenciation est essentielle dans ce projet. Développée au nom de l'efficacité et de la réponse à une demande citoyenne de proximité, elle acte de fait une mise en concurrence des territoires et des populations en fonction des choix politiques et des moyens de chaque collectivité.

En instaurant « un droit à la différenciation », sur la base d'organisations et de règles différentes pour ne pas dire inégales, selon les territoires, le gouvernement risque de rompre davantage encore avec ce concept d'égalité pourtant si fortement revendiqué par les populations. Des populations qui dans le même temps, souhaitent que soient prises en compte en compte les spécificités locales culturelles, linguistiques, de modes de vie et qui sont souvent demandeuses de mieux s'approprier leur territoire, de pouvoir « l'aménager » en fonction de leur vécu.

Confrontés à un double mouvement entre besoins du capital et les aspirations de la population, cette logique de déconstruction/reconstruction envisage une nouvelle organisation territoriale de l'Etat, donnant notamment plus de pouvoirs aux Préfets.

La démocratie semble à nouveau, et toujours plus, mise à mal avec ce nouveau projet de réforme, dans la continuité de bien d'autres, opaque et toujours plus loin des salariés et des citoyens.

Décentralisation, différenciation, déconcentration, décomplexification : Ce projet de loi est dangereux !

Il n'est bon ni pour les citoyens ni pour les personnels des services publics.

Il impactera négativement le développement industriel, l'environnement et l'aménagement des territoires, dans leurs diversités, avec de graves conséquences économiques et sociales.

Pour faire barrage à ce projet de loi, votez le progrès social et environnemental !

## La CGT fait des propositions

### Répondre en priorité aux besoins des travailleurs vivant en Normandie, qu'ils soient actifs, demandeurs d'emploi ou retraités :

Le point de départ et le cœur du système sont les besoins en matière de santé, de transport, de communication, d'énergie, d'éducation, de travail, d'accompagnement, d'aides et maintien à domicile...

C'est à partir de ces besoins et leur satisfaction que doivent être construites les politiques régionales.»

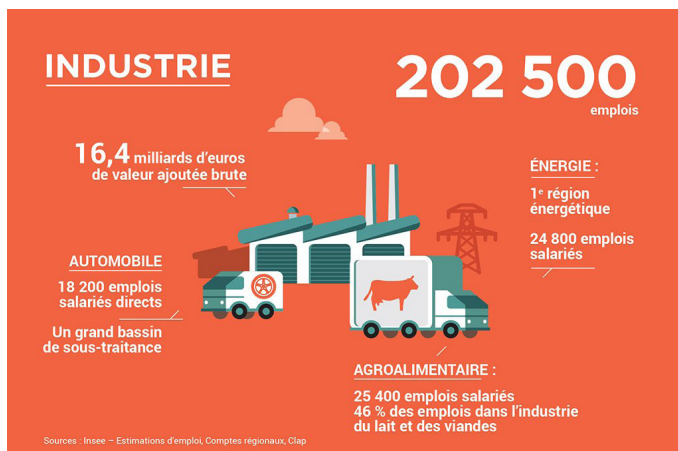
## Industries

La solution à la crise sanitaire, économique, sociale et environnementale passe notamment par une industrie répondant aux besoins des populations, favorisant les circuits courts, maîtrisant les matières premières et préservant la santé des travailleurs-ses comme des citoyens.

Ce développement doit permettre, par la relocalisation et l'implantation industrielle, de lutter contre la désertification des territoires. Ceci ne peut se faire sans services publics de proximité.

La puissance publique doit jouer son rôle pour impulser, orienter, consolider, recréer des filières ou en créer des nouvelles.

La Normandie dans son ensemble possède une puissante base industrielle dans l'agroalimentaire, l'automobile, la chimie, la pharmacie, l'énergie, l'électronique, le nucléaire, l'imagerie médicale, la construction et réparation navale, le papier-bois... qu'il faut conforter et consolider.



## En Normandie dans la période, des luttes emblématiques

**ACPP à Digulleville :** Malgré une situation financière critique et la mise en vente de l'usine depuis le 1er octobre 2020, le savoir-faire des travailleurs est reconnu mondialement pour la fabrication de piscines en milieu nucléaire, le travail en zone contrôlée sur les sites comme ORANO et EDF. Les plus de 1000 qualifications en soudage, un local de radiologie et de décapage passivation sur place permet une grande autonomie. Là encore, l'intervention du Conseil régional doit permettre de pérenniser ce fleuron de la filière nucléaire dans le Nord-Cotentin.

**CHAPELLE DARBLAY à Grand Couronne :** la seule usine papetière en France à faire du papier journal 100% recyclé. Une entreprise qui conjugue, depuis plus de 93 ans, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Un outil industriel en Vallée de Seine, symbole de notre souveraineté industrielle, et de la transition écologique avec sa chaudière biomasse et sa station d'épuration, qui recycle le tri sélectif de plus de 230 communes.

A l'arrêt depuis juin 2020, suite à la volonté du groupe finlandais UPM de cesser son activité en France, les jours pour empêcher une fermeture définitive sont comptés.

La région doit se positionner pour que Chapelle Darblay reste un site papetier et faciliter la reprise par des industriels ayant reçu l'aval des salariés.



Nous nous associons également à toutes les luttes contre les licenciements et sans oublier le mouvement des gaziers et énergéticiens contre le projet HERCULE et CLAMADIEU.

## Economie / Aides aux entreprises

### La CGT exige la conditionnalité et le contrôle des aides publiques

Pour la CGT, ces aides doivent servir l'emploi et l'investissement et non la spéculation. Le conseil régional doit donc conditionner ces aides à des critères sociaux et environnementaux et aussi contrôler leur utilisation.

Ainsi il convient de vérifier les incidences sur l'emploi, à la fois quantitativement et qualitativement, ses effets en matière de reconquête industrielle ; ses apports réels à la transition écologique ; son impact pour le renforcement de la cohésion sociale.

Il faut clairement afficher : « on ne peut pas supprimer des emplois quand on touche des aides ! »

Cela implique de s'interroger sur les modalités du soutien aux entreprises des filières stratégiques comme par exemple l'industrie automobile où l'aéronautique. En effet, les dispositifs d'aide paraissent davantage servir à accompagner des restructurations décidées avant la crise et à garantir les dividendes versés par les grands groupes donneurs d'ordre plutôt qu'à garantir le maintien et le développement de l'outil industriel ; la pérennité des sous-traitants en dépend.

## Des services publics pour bien vivre

Ils sont facteurs de cohésion sociale, de développement économique et social et doivent faciliter la vie individuelle et collective sur tous les territoires.

Santé, éducation, transports, énergie, eau, logement, culture, action sociale, justice, sûreté, information et communication, emploi...sont concernés.

C'est pourquoi, ils devraient être au cœur d'une réforme institutionnelle pour assurer l'égalité d'accès de traitement, leur continuité de fonctionnement sur tout le territoire et leur adaptabilité pour répondre à l'évolution des besoins sociaux et techniques

## Transport et mobilités

Du fait de leur impact sur les trois dimensions environnementale, sociale et économique, les déplacements des biens ou des personnes sont au premier rang des réflexions à mener. La CGT normande souhaite mettre à disposition des propositions dont la priorité n'est pas de répondre au « combien ça rapporte » mais au comment ça répond aux besoins réels des citoyens, dans le plus grand respect de l'environnement. Un développement juste et équitable, qui implique une logique non plus de concurrence mais de complémentarité, voire de coopération. Une approche qui fait des transports et de la logistique des éléments structurants d'un aménagement raisonné et raisonnable du territoire normand. Le secteur des transports est responsable de plus du tiers des émissions de CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre. Le réchauffement climatique, la sécurité routière, font que le train devient un moyen de transport moderne capable de répondre à ces enjeux, notamment le FRET ferroviaire. Aujourd'hui des tonnages importants arrivent ou sont expédiés par camion depuis des entreprises et industries normandes proches ou directement desservies par des voies ferrées.

Aux inconditionnels de rentabilité, il faut rappeler qu'un train de fret équivaut à 35 poids lourds en moyenne, que les coûts externes des transports routiers (congestion, pollution, accidents, nuisances sonores, etc..) sont le plus souvent ignorés. Pourtant, une étude a montré qu'ils atteignent en France plus de 110 milliards d'euros sur l'année 2016.

Concrètement, la CGT demande d'étudier systématiquement pour toute implantation nouvelle de plateforme logistique ou autre site industriel, une possibilité de desserte par les modes alternatifs à la route : fret ferroviaire ou fluvial. Ce qui suppose une implantation à proximité de la voie ferrée ou voie d'eau.

La Normandie possède le deuxième trait de côtes du pays et plusieurs ports d'importance. Sans l'implantation de plateformes logistiques dans chaque arrière-port, les normands risquent de devoir uniquement supporter les coûts externes du transit des marchandises.

Parallèlement, partout sur le territoire doivent être étudiées des solutions alternatives à la voiture individuelle. Des anciennes voies ferrées peuvent retrouver leur utilité et le plus souvent avec des coûts acceptables puisque les emprises existent et par conséquent, nul besoin d'acquérir de nouveaux hectares de terre, qui le plus souvent sont cultivables. C'est précisément le cas entre Caen et Flers, où le syndicat CGT des cheminots avec beaucoup d'autres s'activent pour la réouverture de la ligne. La Normandie est particulièrement fournie en la matière, comme EVREUX-ROUEN par exemple. Ainsi, de nombreux projets pourraient voir le jour

Des projets structurants pour un aménagement égalitaire du territoire, un enjeu pleinement de la compétence de la région. Qu'il s'agisse d'existant ou de création, la CGT entend étudier, analyser et construire des propositions originales ou alternatives, argumentées et étayées qui répondent à des besoins réels, dans le plus grand respect de l'intérêt général.

## Formation Education Recherche

La CGT demande la mise en place d'un service public de la formation professionnelle, l'équilibre entre les voies de la formation initiale et l'arrêt du tout apprentissage. L'arrêt des fusions des universités le redéploiement d'antennes au plus proche des étudiants et de vrais budgets planifiés pour la recherche.

La formation professionnelle n'est pas la condition pour permettre d'orienter les salariés vers l'emploi mais elle est cependant un outil qui devrait permettre apprentissage, qualification, réorientation, transition diplômante... Autant de moments qui font dans la vie des travailleurs des temps forts d'appropriation des savoirs et savoir-faire pour faire évoluer leur parcours professionnel tout au long de leur vie.

Chaque salarié doit pouvoir décider de son parcours professionnel et prétendre, avec les financements nécessaires, à des formations qui lui permettent d'élaborer son parcours professionnel.

## Santé

La crise sanitaire a mis en exergue l'importance des questions de la santé et la nécessité de les inscrire dans l'aménagement du territoire. L'accessibilité des normands à la santé est de plus en plus complexe et difficile en ville comme dans les zones rurales.

Il est grand temps de travailler de manière croisée avec le conseil régional, les professionnels de la santé, les organisations syndicales pour porter des projets de centre de santé publics (différents des pôles de santé qui sont financés par les collectivités donc par l'impôt). Il en existe une centaine en France. Si ça se fait ailleurs, c'est possible partout ! Il s'agit juste de choix politiques tournés vers l'intérêt collectif.

La région doit faire en sorte d'être force de proposition en la matière. A commencer par exiger de l'ARS l'ouverture de places en nombre suffisant et correspondant aux besoins pour les études en médecine et paramédicales.

Il faut la même démarche volontariste pour l'accompagnement social et d'accueil public pour les personnes en situation de perte d'autonomie.

### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je désire :  prendre contact  me syndiquer

Nom : ..... Prénom : ..... Âge : .....

Profession: ..... Entreprise : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

*La cotisation syndicale mensuelle représente 1% du salaire net, elle est déductible d'impôt*

A retourner à : **Comité régional CGT Normandie, 8 rue du colonel Rémy 14000 Caen**  
Tel : 02 31 83 34 19 E-mail : [normandie@cgt.fr](mailto:normandie@cgt.fr) Site internet : <https://www.normandie.cgt.fr>

